

Avis Financier AMUNDI LCR GOV EUROPE

Les porteurs du Fonds Commun de Placement (FCP) AMUNDI LCR GOV EUROPE (FR0013155934), géré par la société de gestion Amundi Asset Management, sont informés des modifications suivantes à compter du 25/06/2020 :

- Instruments du marché obligataire : La proportion minimum d'investissement sur les émissions publiques de toute maturité libellées en euro sera désormais de 30% de l'actif net. Auparavant, la proportion était de 50% minimum.
- Instruments du marché monétaire : La proportion maximum d'investissement dans les instruments du marché monétaire sera désormais de 70%. Auparavant, la proportion était de 50% maximum.
- Enfin, AMUNDI LCR GOV EUROPE adoptera une nouvelle dénomination : PORTFOLIO HQLA 1

Les autres caractéristiques d'AMUNDI LCR GOV EUROPE demeurent inchangées.
Ces changements n'impliquent aucune démarche spécifique de votre part.

Le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICI) est disponible sur le site internet www.amundi.com.
Le prospectus vous sera adressé sur simple demande écrite à l'adresse suivante : AMUNDI ASSET MANAGEMENT - Service Clients - 90, Boulevard Pasteur - 75015 Paris.

Votre conseiller habituel se tient à votre disposition pour tout complément d'information.